



Nombre de membres :  
En exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 23  
Quorum : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 31 janvier 2025  
Date d'affichage : le 31 janvier 2025

Le six février deux mille vingt-cinq, sur convocation en date du trente-et-un janvier, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire.

Présents : GUILLARD Michel, LEROUX Soizic, LECOMTE Daniel, FLAURAUD Nathalie, DAUFOUY Stéphane, MARTIN Eve-Lise, CERCLE Yannick, HUOU Jean-Paul, AMORIM Agnès, ARDOUIN Christelle, PICAULT Edern, LAFAYE Guillaume, ONASCH Thibaut, GUILLOT Marc, MAURE Sophie, LANUZEL Etienne, BLAY Daphnée

Pouvoirs : RABINAND Julie donne pouvoir à DAUFOUY Stéphane,  
BONHOMME Jean-Claude donne pouvoir à HUOU Jean-Paul,  
ROUSSEL Michaël donne pouvoir à LECOMTE Daniel  
CHAMPENOIS Céline donne pouvoir à AMORIM Agnès  
MASSON Adeline donne pourvoir à ARDOUIN Christelle  
LEMERCIER Emmanuel donne pouvoir à MAURE Sophie

Nathalie FLAURAUD est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

### **OBJET : 2025/03 Taux des taxes locales**

Vu les articles 1379, 1407 et suivants, 1639 A, 1636 B sexies et suivants du code général des impôts, relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

La commune doit délibérer tous les ans sur les taux d'imposition des taxes locales (taxe foncière propriétés bâties et taxe foncière propriétés non bâties notamment).

Accusé de réception en préfecture  
044-214400335-20250206-2025-03-DE  
Date de réception préfecture : 11/02/2025

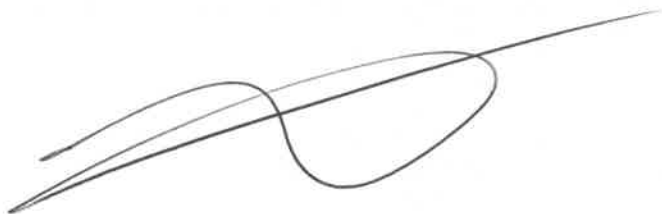
Après avis de la commission finances, il est proposé au Conseil Municipal une augmentation de 1 % des taxes foncières, soit les taux suivants :

	2024	2025	Evolution
Taux taxe habitation (résidences secondaires)	18,25 %	<b>18.43%</b>	+1%
Taux taxe foncière sur propriétés bâties	32,26 %	<b>32.58%</b>	+1%
Taux taxe foncière sur propriétés non bâties	53,33 %	<b>53.85%</b>	+1%

Le Conseil délibère et à l'unanimité approuve les taux proposés pour les taxes locales pour l'année 2025.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,  
Le 11 février 2025

La secrétaire de séance Nathalie FLAURAUD



Le Maire, Michel GUILLARD

